

شيباني Mémoires

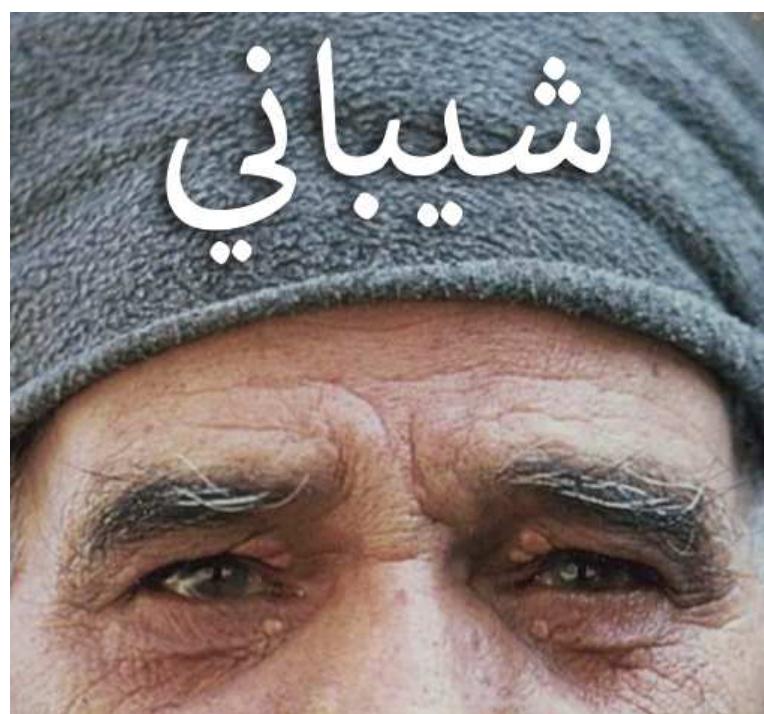
Des chibani de la résidence des Landiers

PHOTOGRAPHIES

Isabelle FOURNIER

TEXTES

ADDCAES



شيباني = Chibani

L'exposition



Mémoires

Des chibanis de la résidence des Landiers

PHOTOGRAPHIES

Isabelle FOURNIER

TEXTES

ADDCAES

Depuis trente ou quarante ans – parfois davantage – ils habitent à la *résidence des Landiers*. Ils ont accepté d'être pris en photographie et de témoigner pour la réalisation de cette exposition.

Elle leur rend hommage.

REMERCIEMENTS À

Houssein AGUENDOUCH

Driss AZEROUAL

Salah BOUASSANE

Abderrahmane BOUMIA

Mohamed CHIKAOUI

Lakdar DEKKOUCHE

Bouabdellah EL KHORDJ

Boujama EL YAAGOUBI

Mohamed HAMMOUTI

Mohamed IMMOULOUDENE

Mouloud JADID

Mohamed LAARAJ

Hambarek SERIDI

Ammar SLIMANI

Ahmed TAEBI

Abdelkader TAHIRINE

Mor Talla THIOUB



Chibani signifie **cheveux blancs** et se dit de manière tendre et affectueuse pour désigner des personnes âgées. En France, *chibani* est le nom que l'on donne aux immigrés âgés issus de l'immigration maghrébine, venus dans les années 50, 60 et 70. Ils sont arrivés jeunes dans le but de travailler avec un projet de retour dans leur pays.

Ils ont été sollicités pendant la période des Trente Glorieuses par les entrepreneurs français qui manquaient de main d'œuvre, afin de reconstruire la France après la Seconde Guerre Mondiale. Un chargé de mission pour les entreprises françaises était désigné pour aller dans les pays maghrébins (Algérie, Maroc, Tunisie) chercher de la main d'œuvre robuste.

Ils ont été employés dans de multiples tâches : construction d'écoles, de routes, d'autoroutes, construction d'hébergements de stations de ski ou balnéaires, de tunnels, de maisons, de châlets, de centres administratifs. Nous avons tous côtoyé indirectement le travail d'un chibani.

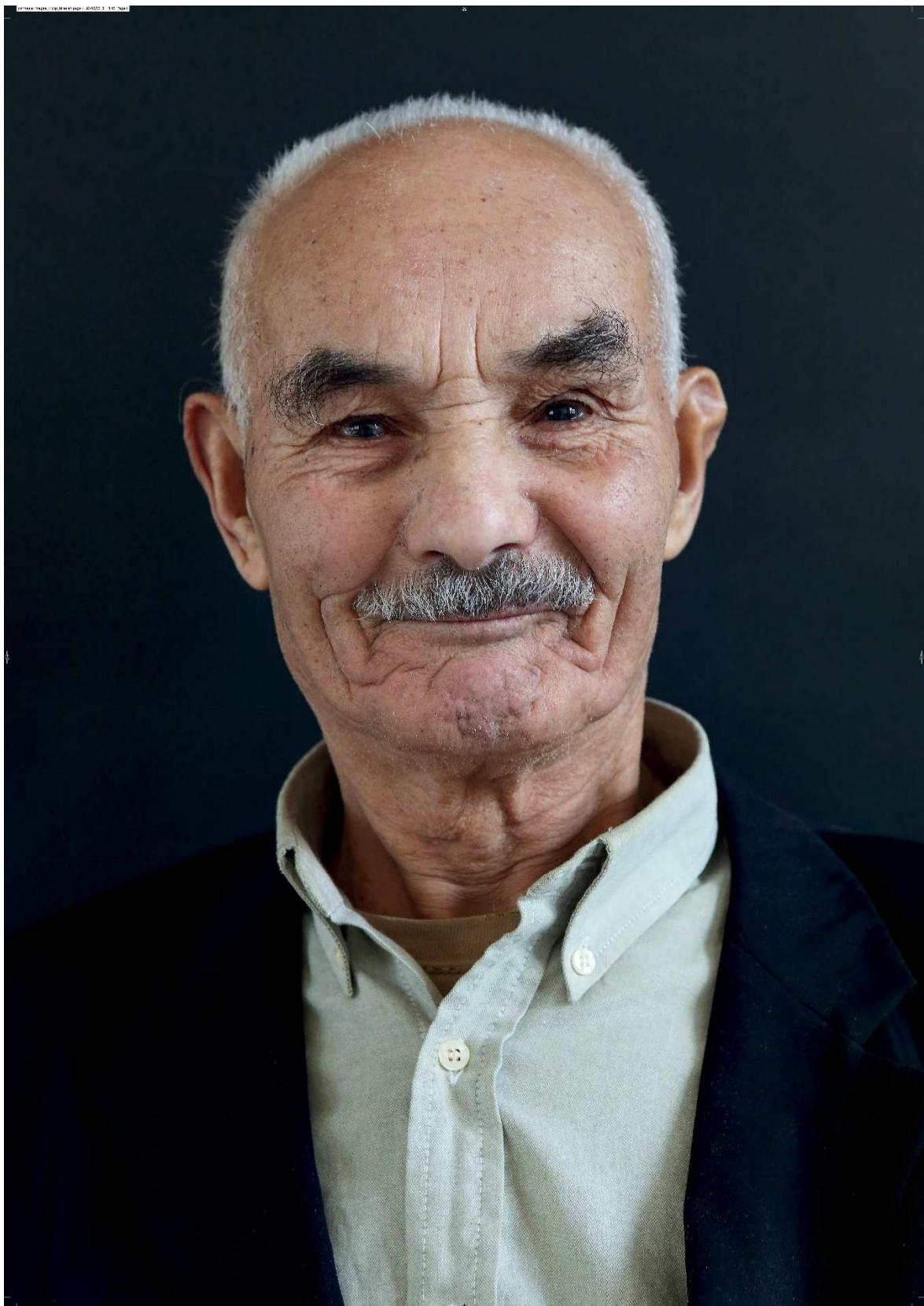
Quand la retraite arrive et à présent chibani, tout projet de retour dans le pays d'origine apparaît comme un dilemme. Ils n'ont plus assez de force pour faire les aller-retours, ne trouvent plus totalement leur place au sein de la famille, leurs amis de jeunesse sont partis, ils ont du mal à rompre avec les habitudes en France, l'impossibilité de décider, plus de repères dans leur pays d'origine et ne veulent pas rompre avec leur quotidien en France qu'ils affectionnent depuis 50 ans pour certains. Leur prétexte pour ne pas retourner définitivement au pays est : « Je dois rester en France pour me soigner et avoir les suivis avec mon médecin ».

Habitués à vivre seuls, certains préfèrent fuir les conflits auxquels ils ne sont plus confrontés, pour leur tranquillité et pour la sérénité qu'ils ne trouvent pas au pays.

Voir les camarades partir pour le dernier voyage ne motive en rien leur départ définitif. Tous souscrivent une assurance rapatriement mais il ne faut pas en parler cela pourrait porter malheur.

Ayant travaillé toute leur vie en France et n'ayant pas gardé tous les bulletins de salaire, tous les contrats, leur retraite est souvent très faible. La vulnérabilité des chibani s'est renforcée à cause de la précarité financière, sociale et culturelle. Le fait de ne pas avoir d'autre alternative les obligent à continuer les va-et-vient. Un des paradoxes réside dans le fait que quand ils sont au pays ils veulent revenir en France et quand ils sont en France ils ont le mal du pays.

En mémoire de Tayebi BASLI
à l'origine de cette exposition
et d'Abdelkader SANA,
tous deux décédés pendant sa réalisation.



Les Landiers

« *Dans le temps d'avant,
c'est pas comme ici là.
C'est pas comme ici.
Maintenant c'est trop changé.* »

SEULS MAIS ENSEMBLE

« Déjà que moi j'arrive pas à rester tout seul, même à la ville parce-que je connais pas je vais pas rester avec quelqu'un que je connais pas. Alors ceux-là là je les connais tous, on descend discuter ensemble à 9h à 9h30 à 10h. Après chacun va à la chambre. Et puis encore il est pas là il est à côté. »

LE TEMPS QUI PASSE

– Depuis combien de temps vous êtes ici ?

«Oui ça fait plus de 40 ans. 45 ans.»

– Ici dans ce bâtiment ?

« Oui oui. »

– Finalement vous avez passé plus de temps ici qu'au p

Vous êtes arrivé à 20 ans ?

« Nous on est arrivés jeunes.

40 ans ici, 45 ans, 50 ans !

Voilà c'est ça. 60 ans qu'il a

1999-2000, 2000-2001, 2001-2002





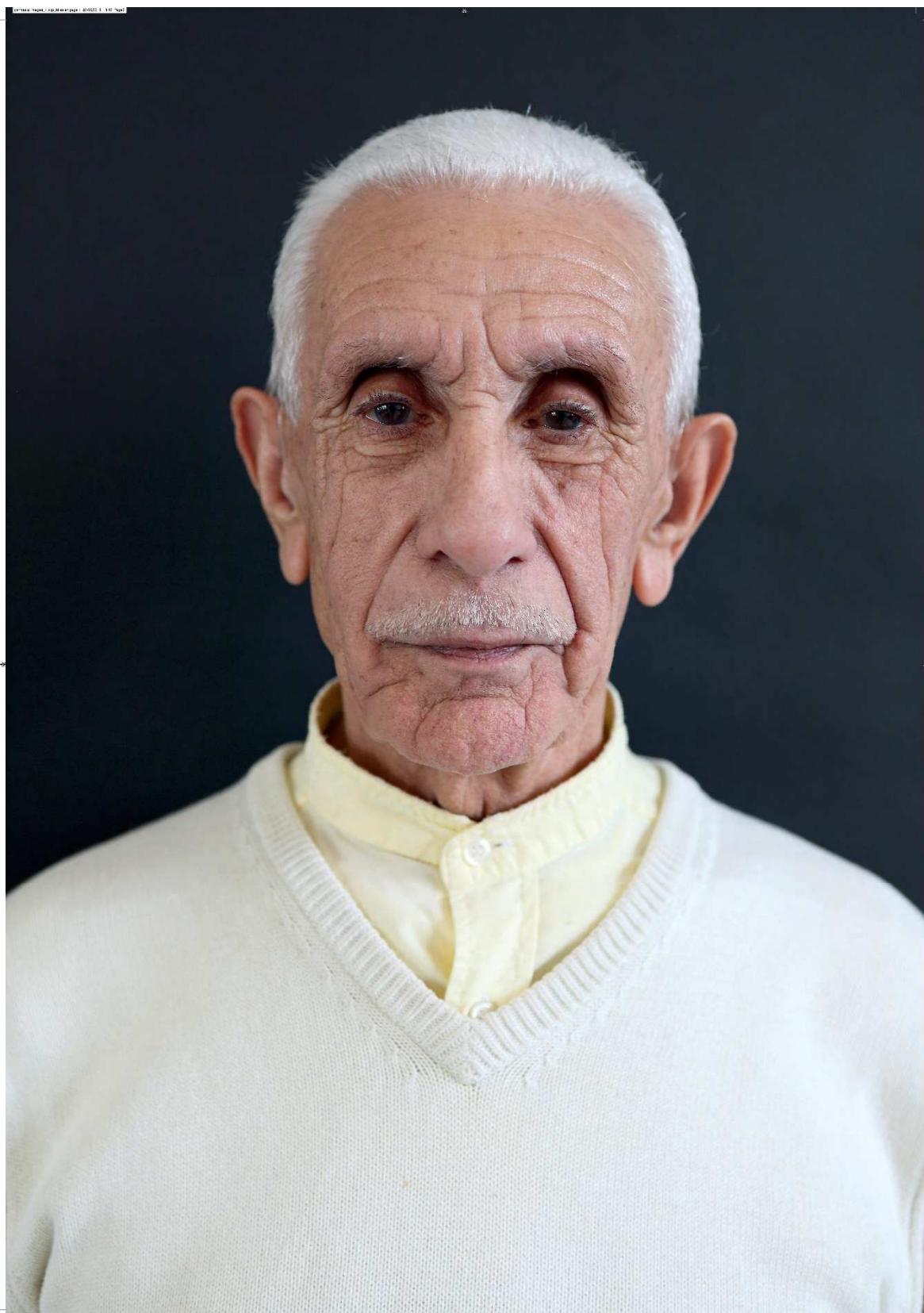
UNE CERTAINE NOSTALGIE

« Parce que avant c'est pas comme maintenant. Avant il y avait les fleurs partout, c'était joli, c'était interdit de marcher sur la pelouse. Avant c'était joli. Et puis il y avait le café toujours animé, la salle était plus importante. Et il y avait des douches collectives à la place de la télé. La salle était beaucoup plus grande. Avant c'était mille fois mieux que maintenant. Il y avait beaucoup de Marocains, de Tunisiens, d'Algériens, on était tous mélangés et on a grandi ensemble. On était tous réunis, on s'entendait tous bien malgré la différence entre le groupe qui buvait de l'alcool et le groupe qui en buvait pas. Moi j'ai jamais bu une goutte d'alcool. Je n'ai jamais fumé et je n'ai mangé de la viande pas halal. »

« On se réunissait à côté de notre logement dans un grand champ avec beaucoup d'espace. On allait chez les fermiers acheter notre agneau, on prenait l'autoroute. On était nombreux à ne pas avoir le permis de conduire c'est là où j'ai appris à conduire, au chantier on conduisait les camions et tous les autres véhicules. On ne nous demandait pas si on avait de permis, d'ailleurs beaucoup avaient acheté une voiture sans avoir de permis et conduisaient aussi bien sur route que sur les pistes.

On était bien.

C'était une belle époque, des personnes de la mairie venaient avec leurs épouses et nous proposaient d'aller faire ou voir un match de foot, de faire des activités avec eux, le week-end ils venaient en famille dans notre grande cantine et ramenaient des fleurs, des pâtisseries, le repas et passaient toute la journée avec nous. Pas nos employeurs mais les élus, le maire et tous les habitants du village avec leur famille, ils venaient nous rendre visite, nous inviter, nous solliciter pour faire des activités, des jeux avec eux et des échanges, à cette époque les Français nous aimaient, c'était une belle époque pas comme maintenant. »



العقد Le contrat

«En 1969, je suis venu avec *le contrat*. Le contrat de travail par le service de l'immigration.

À ce moment-là, c'était la France qui a commandé les immigrés au Maroc. Il y avait besoin de beaucoup de gens. J'avais 22 ans à ce moment-là. C'était dans ma commune. Tout de suite on savait que l'ONI* inscrit les gens pour aller en France. À chaque province, ils demandent des ouvriers. Après j'étais inscrit à Taounate, pas loin de Fès. Quinze jours après ils nous ont convoqué dans une commune. Il y avait un responsable français et les Marocains qui travaillent avec lui. Ils appellent nom par nom, ils nous ont fait des examens avec les efforts. Il y avait un truc là, c'est comme une pompe de vélo. On tire, si on fait à peu près 160 kilos c'est bon. C'était difficile. Les gens il n'y arrivent pas. S'ils n'y arrivent pas c'est refusé. Quand c'était mon tour, j'ai passé, je me suis levé. La première fois, cela marche pas. Et après j'ai entendu quelqu'un qui était déjà passé une semaine avant, il m'a expliqué : «Quand vous levez, il ne faut pas lever d'un seul coup. Il faut appuyer et monter comme ça». Moi, j'ai pensé à lui, à ce qu'il a dit. Il y en a beaucoup, ils ne savent pas le français. Le responsable il a dit il faut garder ceux qui parlent français même s'ils n'y arrivent pas c'est pas grave. En même temps qu'il a parlé j'ai levé 160 kilos !»

«**En 1974, c'est mon beau-frère, le frère de ma femme, qui m'a fait un contrat.** J'avais déjà des enfants, j'avais deux garçons et une fille mais je ne les ai pas amenés car on était pas stable, pas au même endroit avec le travail. On travaillait un mois dans un lieu, puis quinze jours ailleurs et ainsi de suite. On allait à droite à gauche, **on a parcouru toute la France dans des bungalows qui suivaient toujours dans les trains.** Partout où on allait les bungalows nous suivaient. Là où on devait travailler, les bungalows nous rejoignaient.»

المؤجل

MAGISTER ACTE CONTRAT DE TRAVAIL POUR TRAVAILLEUR ÉTRANGER		Modèle n° 1
Désignation : M. MAMADOU Date de naissance : 01/01/1960 N° : 5		CONTRAT DE TRAVAIL N° 973128
<p><i>Signature et empreinte de l'agent de l'Etat</i></p> <p>Signature et empreinte de l'agent de l'Etat</p>		POUR TRAVAILLEUR ÉTRANGER CARTE TEMPORAIRE DE TRAVAIL
Signature et empreinte de l'agent de l'Etat		EXEMPTION DETACHÉ AU TRAVAILLEUR
<p>Le présent contrat établit un lien temporaire pour un travailleur étranger.</p> <p>Il est fait d'après l'ordre n° 97/002 du 09/01/97 émis par le Ministre de l'Intérieur.</p> <p>Il est fait pour une période de 12 mois à compter de la date d'entrée en vigueur de la carte temporaire de travailleur étranger délivrée à l'agent de l'Etat par le Département de l'Intérieur.</p>		
<p>Le présent contrat VILLEUR pour M. MAMADOU, délivré à l'agent de l'Etat, autorise M. MAMADOU à résider et à travailler dans la province d'Abidjan pendant la période mentionnée ci-dessus, dans les conditions et dans les limites prévues par la loi.</p>		
<p>L'autorisation délivrée par l'agent de l'Etat est délivrée à l'agent de l'Etat, dans les conditions et dans les limites prévues par la loi.</p>		
<p>Tous les documents nécessaires à l'application du présent contrat sont dans l'ordre et délivrés à l'agent de l'Etat compétent pour le lieu d'entrée.</p>		
<p>Le présent contrat délivré par l'agent de l'Etat, autorise M. MAMADOU à résider et à travailler dans la province d'Abidjan et à la légale et régulière et en toute sécurité dans les limites prévues par la loi.</p>		

SECURITE SOCIALE.

Le travailleur étranger qui travaille en France bénéficie de la législation sur la sécurité sociale dans les conditions prévues par cette législation.

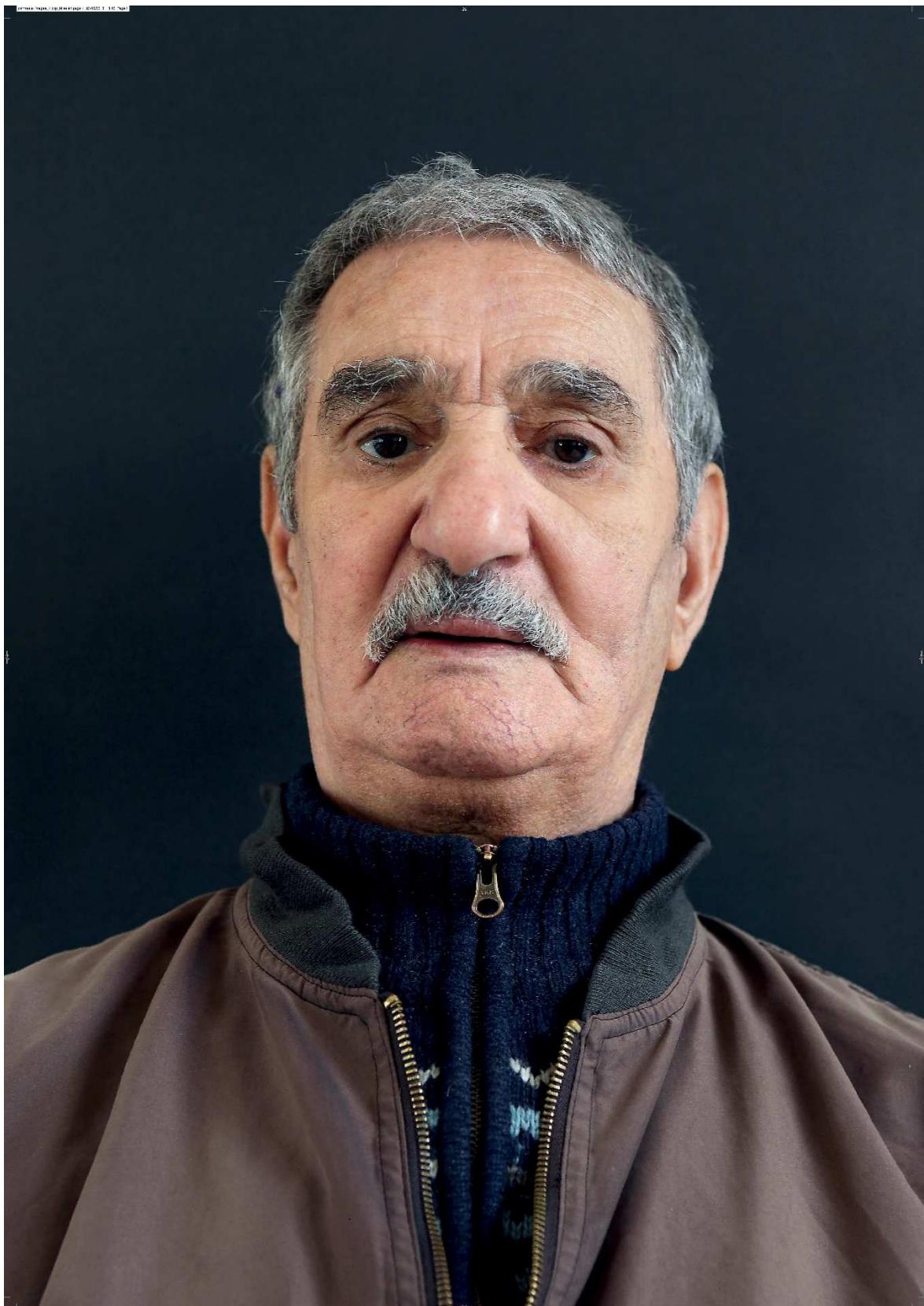
L'avocat peut être demandé à l'intermédiaire du travailleur dans les cas les plus graves ou complexes, et le cas échéant, il pourra être nommé par le travailleur.

LEGISLATION.

Article 80 du Livre II du Code de l'Instruction Criminelle :
"Un avocat ou un autre personne chargée de l'assistance à un accusé ou chargé des droits d'un délinquant ou d'un autre qui devient étranger au territoire de la République ou qui a été arrêté ou placé en détention ou en prison, ou qui a été condamné, a le droit de l'assister et de l'assurer, et ce droit ne sera pas contesté.".

Il est également formel à son égard : "L'avocat ou toute autre personne chargée de l'assistance à un accusé ou chargé des droits d'un délinquant ou d'un autre qui devient étranger au territoire de la République ou qui a été arrêté ou placé en détention ou en prison, ou qui a été condamné, a le droit de l'assister et de l'assurer, et ce droit ne sera pas contesté."

Il est rappelé que l'article 155 du Code Pénal pour la protection de la libétilé des documents délivrés par les Administrations publiques, dont ceux formés de ces documents, est en vigueur dans les conditions.



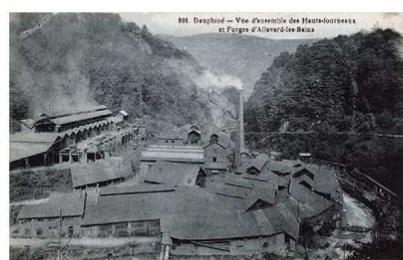
العمل Le travail

« L'usine c'était à Pontcharra. Ils sont au courant. Ils nous attendent avec un car. On était au moins une trentaine de personnes. Ils nous ont amené directement à l'usine. C'est une usine de fonderie. On ne savait pas si on allait travailler dans une usine de fonderie.

Il nous ont pas dit avant ce que nous allions faire. »

« Avec les autres, on a fait connaissance. Il y avait des tunisiens, des algériens, des portugais, des italiens. Avant cela s'appelait *les forges d'Allevard*. Après c'est devenu *Allevard Aciers*, maintenant elle est fermée. J'y ai travaillé deux ans. Tout 1970 et 1971. »

« La dernière j'ai travaillé pendant 28 ans. Avant j'ai fait d'autres boîtes. Mais toujours dans le bâtiment. J'ai travaillé partout, à la Motte, à Cognin... Je travaille dans le coffrage, la centrale du béton... J'ai fait toutes les stations, Val Thorens, Courchevel, Méribel. Mais tu vois cette période-là, **il y a tout le monde qui y va et ça me fait plaisir de voir que c'est dans des appartements que j'ai construits.** Et quand tu reviens au mois d'avril, il y a personne, on dirait presque que personne n'a vécu là. Comme des villes fantômes. En juillet-août, c'est plein de fourmis, tous les touristes. »



Forges d'Allevard
(Carte postale : Gaudé, photo.-édit. - Grenoble;
Collection: industrie.lu)

العمل Le travail

« **Le patron était compréhensif et il aimait mon travail.** Notre grand directeur et mon patron ils nous avaient fait un grand repas, un méchoui, ils avaient invité tout le monde. Un des patrons était marocain. Moi je faisais le moulage, les escaliers et les pièces dans le bâtiment. Il nous a fait un méchoui dans les hauteurs d'Aix-les-Bains. Il a dit devant tout le monde : ça c'est Slimane. Il m'appelait comme ça. Il m'a demandé depuis quand tu travailles ici ? J'ai dit 28 ans. Il a dit et bah Slimane en 28 ans il a jamais refusé une mission de travail. Ce jour-là il y avait les architectes, le maire d'Aix-les-Bains, tous les ouvriers et les responsables de l'entreprise. Il a fait une grosse grosse fête. Il a dit devant tout le monde que j'avais jamais refusé une mission. »

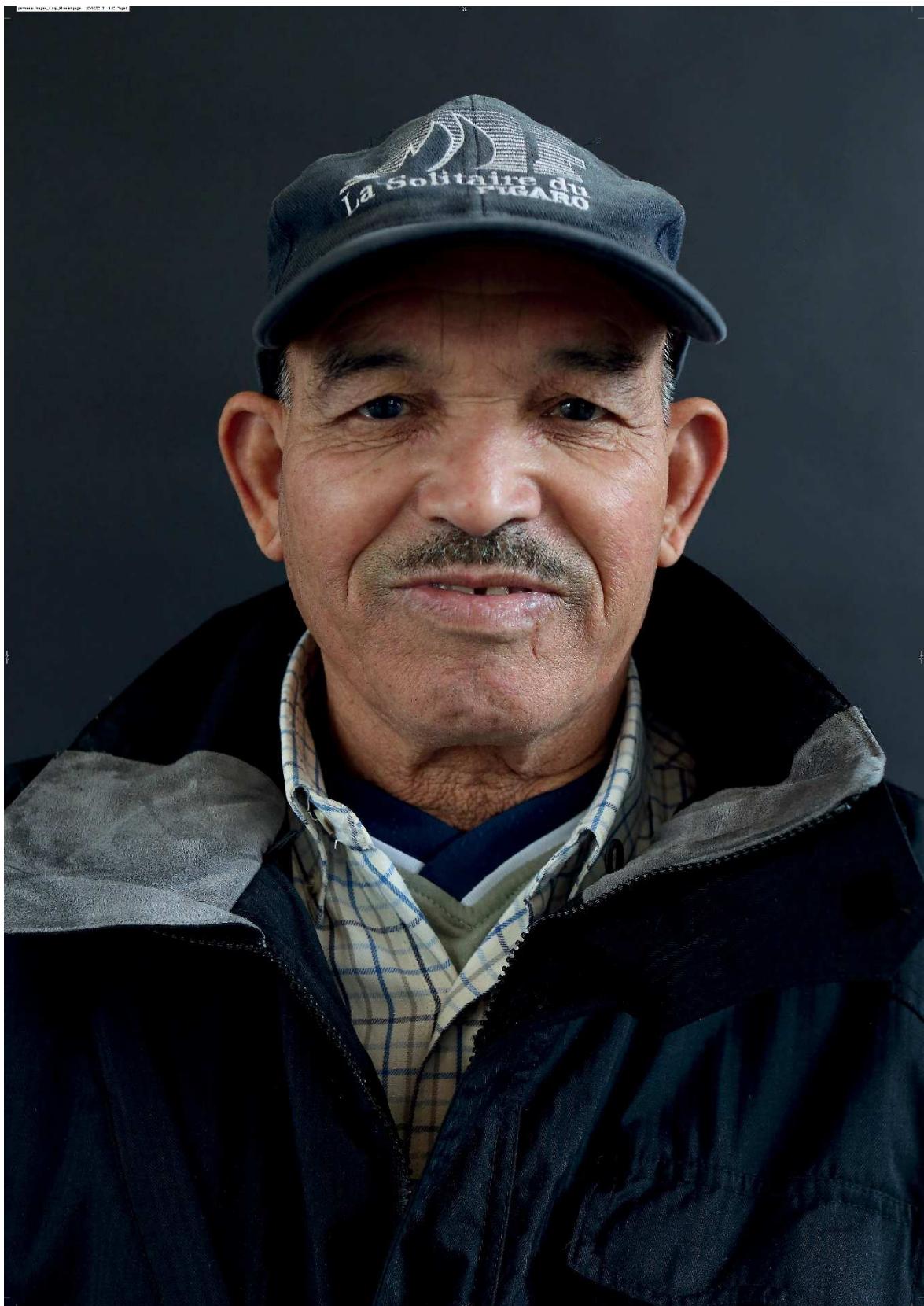
« **En mars 2004 j'ai eu mon accident du travail.** J'ai passé deux ans hospitalisé, un an et demi à Lyon et après ils m'ont envoyé à Aix-les-Bains en maison de repos. Deux ans en tout. Ma jambe elle s'est coupée en deux, jusqu'à ce que la rotule soit sortie. Et c'est là que j'ai vu que mon os était jaune et ma moelle épinière aussi. C'est un rail qui est tombé sur mon genou. Deux rails en fait. Ce jour-là il y avait la police, tous les patrons, le médecin. Quand le médecin est arrivé il a dit « *prenez le chien et amenez-le à l'hôpital d'urgence.* »

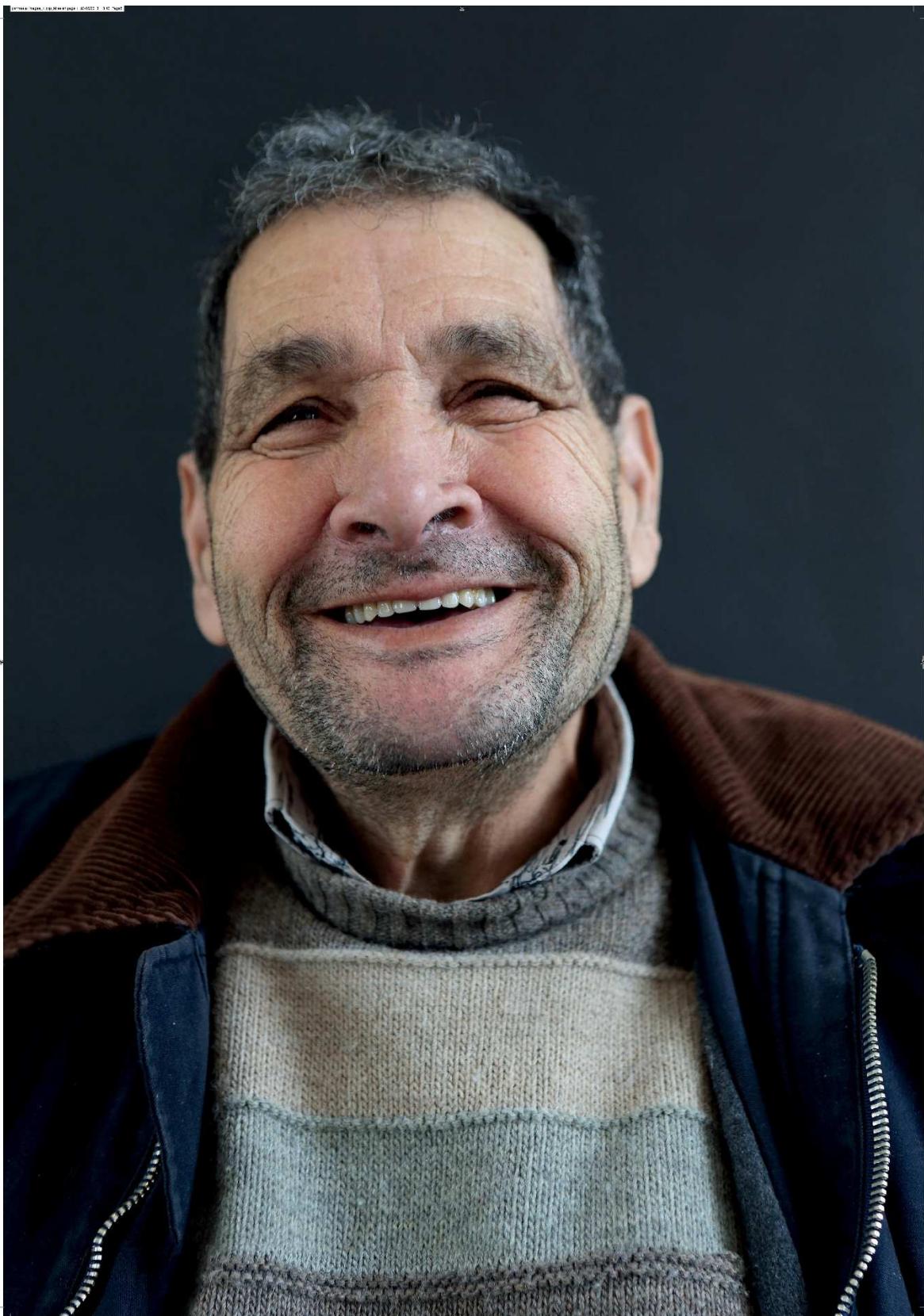
Après plusieurs arrêts, j'étais plus apte pour le travail. Et après ils m'ont dit il faut que tu sortes, tu peux rester ni au chômage, ni en accident. C'est là qu'ils m'ont donné ma retraite. J'ai passé trois contrôles à Annecy. Ils m'ont dit qu'il fallait que j'aille voir mon patron, pour qu'il me trouve un autre travail plus simple, avec ma jambe. Mon patron m'a répondu « *Monsieur je n'ai pas de travail facile.* »

« On a reçu un contrat de travail de un an, c'est l'AREA qui nous l'a envoyé pour que l'on travaille sur les autoroutes et nous sommes arrivés là, nous avons fait une gare, La motte, Dullin... tous les tunnels direction Lyon. Voilà j'ai travaillé à l'AERA jusqu'en 1980. On a fait l'autoroute et les tunnels jusqu'à Genève. »

« Un ami m'a dit de venir travailler avec lui dans une grosse boîte, encore dans les tunnels, dans les mines, la boîte se situait bien après Grenoble. On creusait les montagnes pour faire des tunnels et des autoroutes. Et là je suis resté très longtemps jusqu'à la fin, on faisait les 3/8 : trois équipes : une de 5h jusqu'à 12h / une de 12h jusqu'en fin d'après-midi et la troisième équipe travaillait la nuit.

Même travail, toujours les tunnels. On creusait beaucoup de puits, cent, voire deux cents mètres de profondeur ça dépend et des trous dans les montagnes pour faire passer les routes. **On devait creuser plusieurs trous très profonds et je n'ai jamais su à quoi ils servaient.** »





العائلة La famille

« J'ai fait la connaissance d'une fille par correspondance. Elle a fait la demande dans une agence matrimoniale et j'avais fait une demande en agence matrimoniale ici en France. On s'est connu comme ça par correspondance. Elle a demandé sa candidature du Maroc, elle travaillait dans une banque. Elle voulait venir en France. On a commencé à faire connaissance par correspondance, des lettres des fois en arabe, des fois en français. Des fois je fais rédiger par quelqu'un ou corriger. »

« Après je suis parti au Maroc, avec un cadeau. Je me rappelle c'était une boîte avec des tasses de café, un service à café. J'avais 3000 francs. Ça fait 30000 dirhams que j'ai envoyé à son père. On a fait connaissance par lettre. Eux ils étaient contents. J'avais pris l'avion. Je me rappelle c'était 1500 francs pour Casablanca. Le papa, sa maman, elle, ils étaient là à l'aéroport. J'étais jeune, j'avais un pantalon jean, un blouson en jean, j'étais en star ! C'était un blouson et un pantalon normal, bien chic ! Ils m'ont emmené chez eux. Je suis resté trois quatre jours. Elle était amoureuse de moi. Et moi aussi. J'étais content qu'elle travaille dans une banque. À cette époque, elle touche 800 dirhams en 1974. Voilà ces parents ils ont senti que c'était des choses dangereuses. Ils ont vu qu'on était très proche. Ils ont parlé à leur fille avant qu'elle fasse une bêtise : est-ce que tu es contente ? Tu es bien avec lui ? Elle a dit oui. Tout de suite le mariage. Moi j'avais rien, c'est eux qui ont acheté une jeune vache. C'est eux qui ont fait tout, moi j'avais rien du tout, que 3000 dirhams. Les 3000 dirhams c'était juste le prix de la vache. C'est eux qui ont préparé la fête. Ils ont amené les marabouts, leur famille et j'ai passé deux mois avec eux. »

76 ans / arrivé en France le 10 janvier 1963.

« Mais là je viens pas beaucoup, je viens en France que pour me faire soigner. Maintenant que je suis à la retraite je reste très peu en France. Après mon opération je reste même pas quinze jours et je repars. Le médecin il m'a dit tu rentres le 10, tu sors le 11 et après maison de repos à Tresserve. »





العائلة La famille

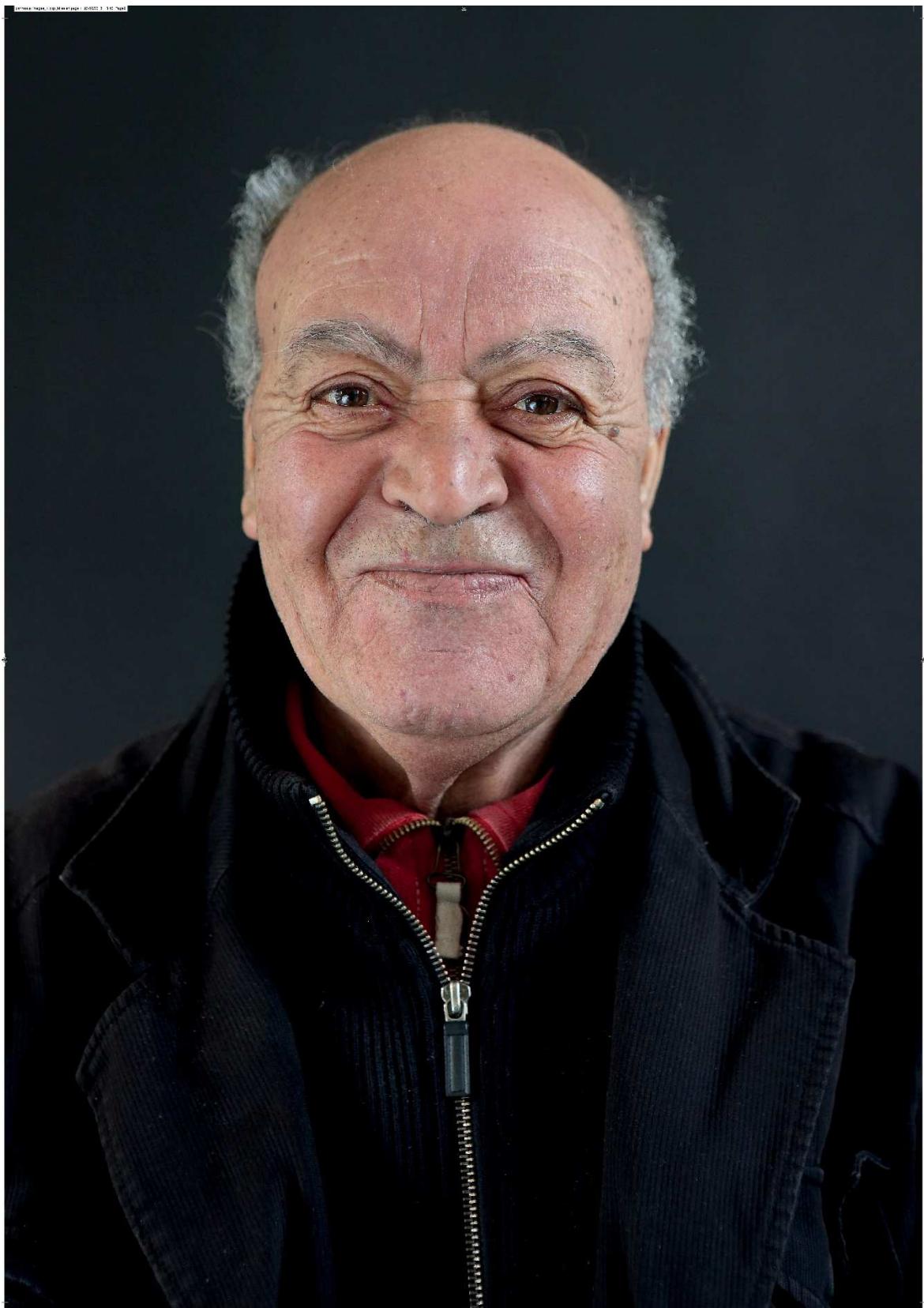
Le choix de ne pas faire venir ses enfants

« **J'avais peur qu'ils fassent des bêtises, qu'ils ne m'écoutent pas.** Je regrette pas, ils ont tous un métier là-bas je sais pas comment j'aurais fait pour les éduquer ici. Quatre garçons et trois filles, ils sont tous mariés. Je les aurais emmené ici je pense que je les aurais pas si bien éduqués. »

« Moi je n'ai pas ramené ma famille de suite, jusqu'en 1985. J'ai eu six enfants nés au Maroc et une seule fille née en France. J'ai économisé et acheté une maison à Marrakech.

Comme mes beaux-parents étaient en location j'ai été les chercher et je leur ai proposé de rester vivre chez moi avec leur fille et leurs petits-enfants. Ils sont restés vivre chez moi. Je leur envoyais de l'argent chaque mois et quand mes beaux-parents sont décédés, **je me suis dit que je ne devais pas laisser ma femme seule avec les enfants alors j'ai fait les démarches pour les faire venir.** »

« En 1980 j'habitais les Épinettes, je travaillais comme magasinier dans la société *Solgece*, c'est elle qui a construit la caserne, le BCA à Barby. C'est là que j'ai fait toutes les démarches pour faire venir ma femme, son passeport, son contrat, j'avais tout payé. J'ai pris un temps pour réfléchir et je me suis dit, si je fais venir ma femme, mes parents vont rester seuls. J'ai un frère et les filles sont mariées. J'ai bien réfléchi et je me suis dit que non je ne pouvais pas laisser mes parents seuls, et malgré que j'avais tout payé, j'ai déchiré les papiers et tout annulé, voilà il y avait un blocage. Elle avait de la peine, mais mes parents eux n'avaient pas de la peine, je n'avais pas le choix. Je ne pouvais pas blesser mes parents. Alors je lui envoie de l'argent régulièrement, elle ne manque de rien. »



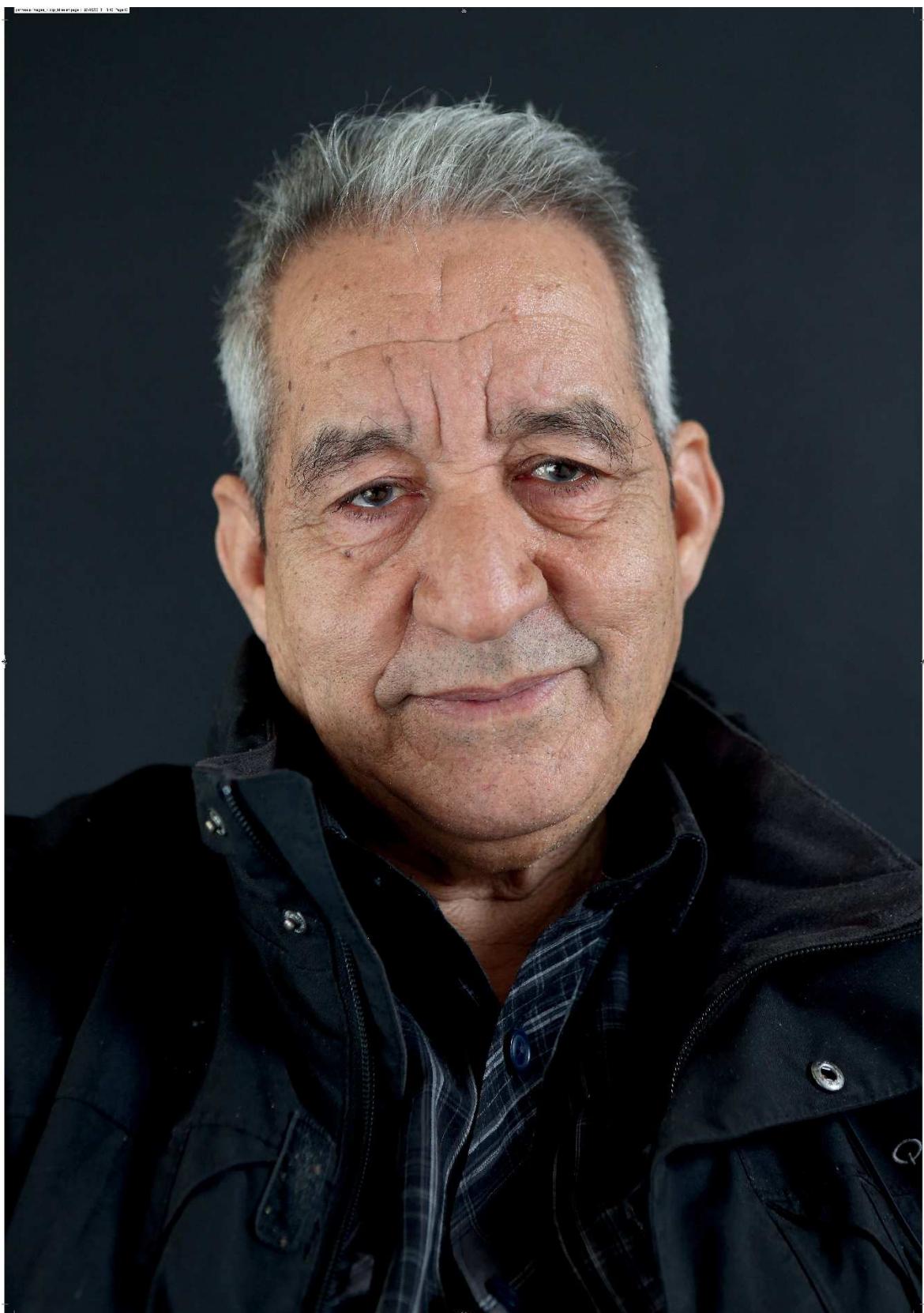
العائلة La famille

« **Maintenant les enfants ici ce n'est pas comme chez nous au pays**, quand ils voient les parents ils ne font pas de bêtises, ils restent tranquilles. Ici ils ne respectent pas les parents, s'il voit son père il peut même l'insulter, parce qu'il y a toujours quelqu'un qui le défend, si tu veux ils ne prennent pas sa défense pour des trucs réels, c'est que pour des petites choses, comme ça je ne sais pas.»

« J'ai cinq garçons et une fille. Ma fille s'est mariée, elle a un petit garçon, mes garçons travaillent mais bon ce n'est pas génial leur emploi. Même s'ils ont eu de la peine, **c'est mieux qu'ils restent au pays que de venir en France** [...]»

Oui mais en France les jeunes sont toujours en prison, qui remplit les prisons en France ? Que les enfants des arabes. Alors je ne sais pas, mais si les miens étaient venus peut- être qu'ils seraient aussi en prison. **On ne peut pas les éduquer comme on le veut.**»

« Je ne sais pas quelle démarche faire pour un visa touriste. En plus je suis au foyer, je ne peux pas accueillir. **Que va-t-elle venir faire ici tous ses enfants sont là-bas ?** Et il n'y a rien à voir ici c'est pour voir des murs on a aussi des murs les mêmes arbres, des mêmes vélos.»



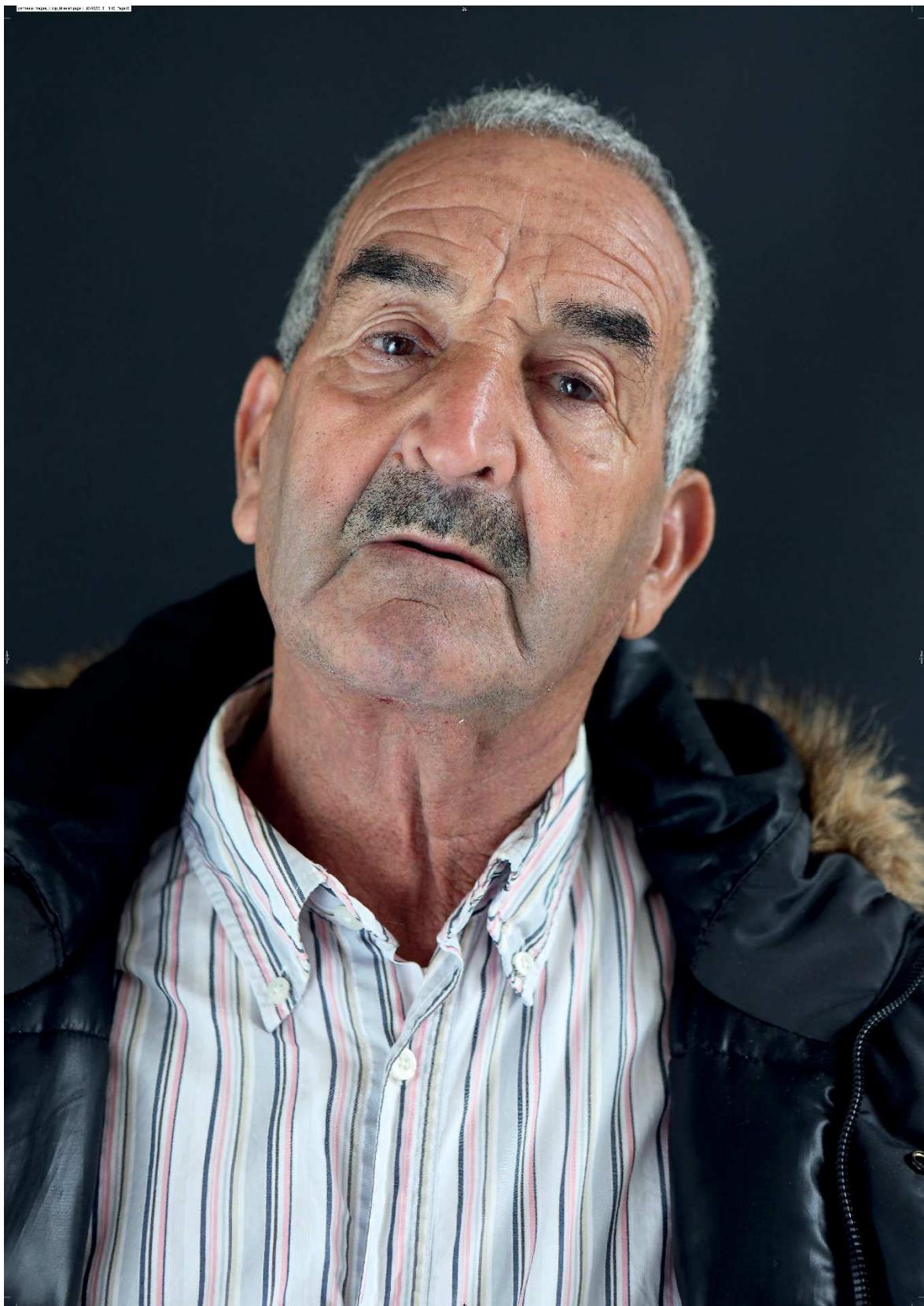
العائلة La famille

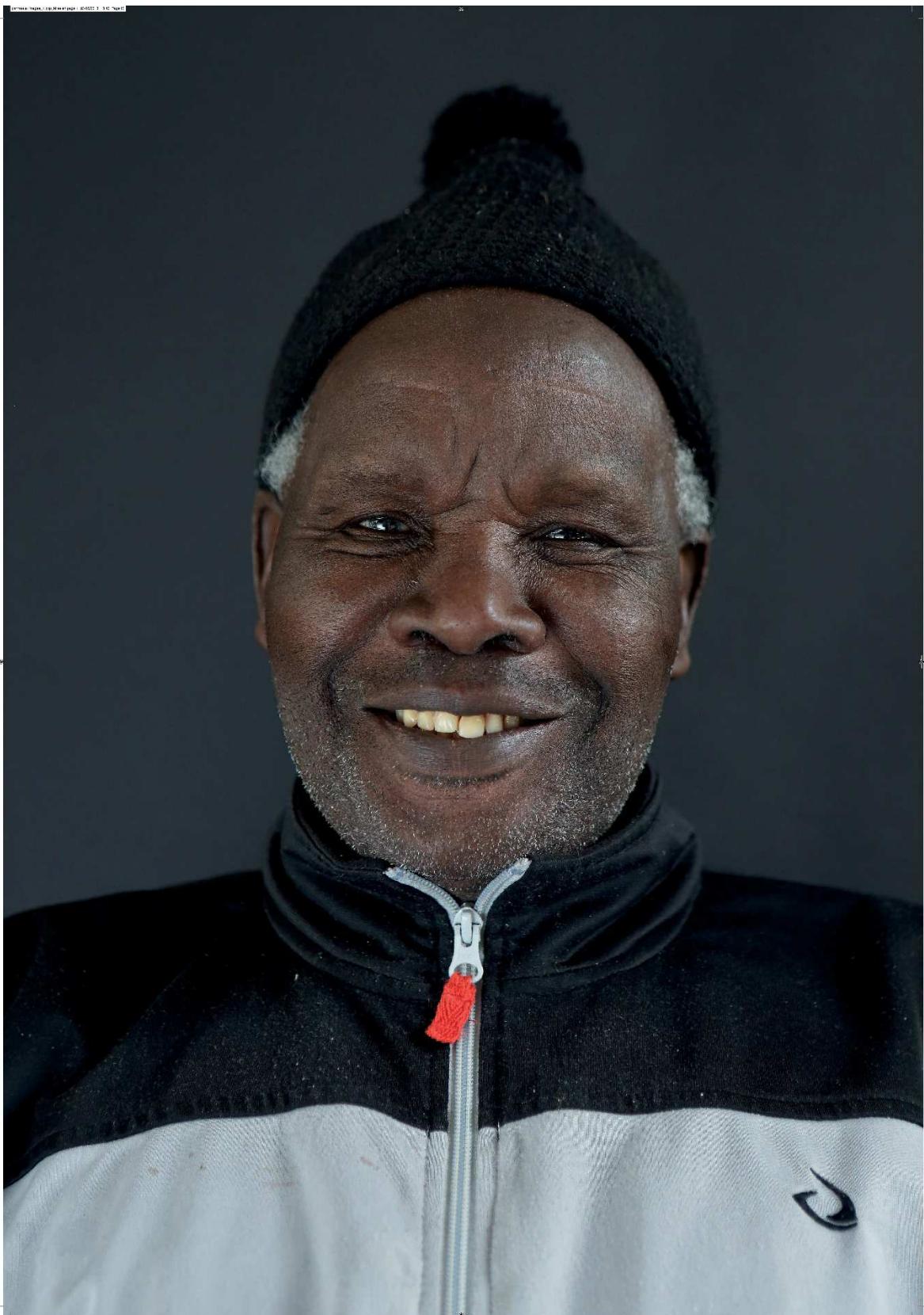
«**Et depuis le 15 août 1974, la France a fermé complètement l'immigration.** Il y avait un problème avec l'Algérie à ce moment-là. Problème de pétrole. Personne ne rentre en France ! Ni contrats, ni regroupement familial. Ni touristes, ni visas, ni rien ! C'est resté six mois bloqué. La situation en France était bloquée, personne ne vient, ni regroupement familial, ni contrats, ni touristes, ni rien. Les algériens, les tunisiens, les marocains. Tous bloqués. Je suis allé à la mairie car je voulais faire les démarches pour faire venir ma femme. Il m'a dit «*Monsieur pour le moment, la migration tout est bloqué. Il faut attendre*». J'ai attendu une semaine, quinze jours, c'est toujours la même chose. Et moi, je deviens fou ! Quinze jours je n'arrive pas à manger. Je mange une pomme par jour. J'avais la maladie d'amour. Parce que j'avais laissé la femme au Maroc et elle ne pouvait pas venir. J'ai passé quatre mois comme ça. J'ai envoyé les lettres. Ça n'avait pas de sens ! J'ai attendu au moins six mois. D'août jusqu'au mois de février 1975 quand c'était arrangé le problème !»

«Elle était pas malade, rien, juste «Sheitan» [satan] qui l'a emporté. **C'est le destin.** Elle avait un garçon et il voulait aller en Espagne avec les passeurs et il s'est noyé pendant la traversée avec le passeur. Et elle avait une fille aussi, elle s'est mariée à un homme, elle n'a pas accepté et c'est là qu'elle s'est donnée la mort. Elle pleurait tout le temps, sans cesse, jour et nuit, elle sort elle pleure, à la maison elle pleure, elle va dans la cuisine elle pleure, elle pense à tous les endroits par où il est passé. Toutes les photos de notre fils je les ai enlevées, j'ai enlevé tous les portraits du mur et je les ai déchirées. Parce-que dès qu'elle voyait une photo de lui c'était impossible de la faire arrêter de pleurer. Il était grand, il avait environ vingt-et-un ans.

Ça s'est passé au mois de janvier, **ils étaient quatorze que la vague a emporté et tué. Quatorze sont morts.** Et lui il travaillait. C'est le destin. Il avait un travail, une situation c'est le destin et puis c'est tout. Il était électricien. Tout le voisinage a été peiné de la mort de mon fils. Ils se sont regroupés tous, un passeur les a chargés et les a emmenés dans une sorte de petite barque à moteur. Ils ont retrouvé aucun des quatorze jeunes. Il y en a un qui était marié et qui a laissé un bébé. Hadj le bébé est devenu un beau jeune homme.»







الادارة

L'administration

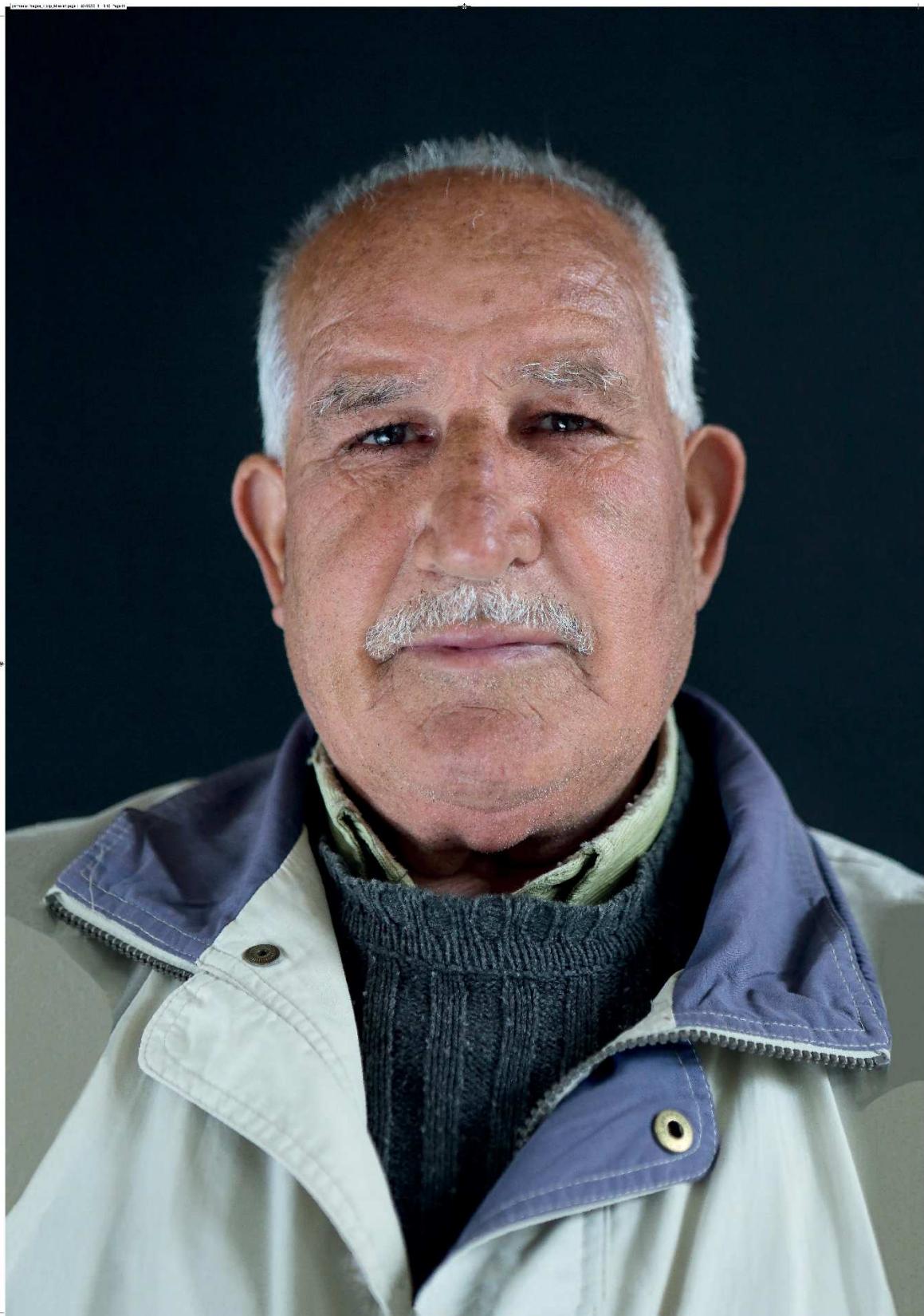
«Pour la retraite, les fiches de paie, on garde pas pendant vingt ans ou quarante ans, on y arrive pas. Personne qui garde. On a touché l'assurance, tu vas chercher du travail, tu es embauché dans l'entreprise, tu dis voilà le numéro de l'assurance, il prend le numéro. Pas de contrat. Le patron il paie chaque ouvrier le midi. Avant il y a pas de compte dans la banque. Par exemple, le 15 il donne un acompte, le 30 par exemple, il donne la fiche de paie. Parce que nous avant on posait l'argent dans la poste. Le livret jaune.»

«Il y avait une femme assez âgée, je suis allée la voir au bureau de retraite pour lui demander si j'avais droit à la retraite et au chômage. **Elle m'a dit que j'avais pas le droit au deux**, elle a écrit un courrier. Je suis parti, et finalement tous les deux me payaient. C'était une grâce de Dieu ! Et là quand ils se sont aperçus de l'erreur ils m'ont dit si vous pouvez pas payer d'un coup on va faire un plan d'apurement. Ce que tu peux chaque mois pour rembourser. Et là je me suis dit qu'ils allaient me harceler donc j'ai tout remboursé d'un coup. Comme ça je suis tranquille, j'ai la paix. J'ai tout rendu d'un coup.»

«Quand j'étais avec lui, c'était un profiteur. Quand il me paie, c'est parfois 500 francs, parfois moins. À la fin, il a fait des fiches de paie à la fin quand j'ai demandé. Lui, il déclare pas beaucoup... mais quand même j'ai eu des cotisations chez lui mais pas toutes mes heures.»

«C'est une mauvaise retraite je n'ai pas beaucoup cotisé. Pour la retraite j'ai été faire les démarches et pour la complémentaire, la dame au guichet m'avait donné des documents à signer, je lui ai posé des questions je n'ai pas compris les réponses et je n'ai jamais su ce que j'avais signé, il y a 3 ans de ça.»

«Tu sais, jamais la police elle m'a demandé les papiers. De 1963 à maintenant jamais elle m'a demandé les papiers. Je suis allé à Marseille, à Grenoble, jamais la police elle m'a demandé les papiers jusqu'à maintenant. Jamais elle a demandé. Une fois on a travaillé devant les jardins ils ont demandé les papiers. Mais moi ils m'ont pas demandé. Ils ont demandé juste à celui qui habitait à Chambéry, et pourquoi ? Pour contrôler. Jamais la police elle m'a demandé.»



Les porteurs du projet

Isabelle Fournier. Photographe-plasticienne

«Faire une image pour quelqu'un est une responsabilité. Il faut faire corps avec le propos mis en jeu. Transcrire l'idée en image comme s'il s'agissait de traduire une intimité particulière, encore étrangère. Le travail se construit ainsi, entre partage, échange et appropriation.»

- Isabelle Fournier avait pour voisin un de ces chibanis. Leur rencontre et leur amitié est à l'origine de cette exposition.

ADDAAES

Créée en 1981, l'ADDAAES – *Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie* – a pour objet de soutenir, de mettre en œuvre, de développer des actions afin de contribuer à l'intégration des immigrés et de leurs familles, à l'accès aux droits et à l'égalité des chances.

- Une intervenante sociale accompagne des résidents dans leurs démarches administratives et peut proposer des temps avec un psychologue spécialisé. Ces rencontres avec les anciens lui ont donné l'idée de recueillir la mémoire de leur parcours de vie.
- Intermed et l'ADDAAES co-animent chaque semaine un temps convivial collectif thé/café.

ADOMA

La résidence des Landiers dispose de 99 logements. 55 sont dédiés à la résidence sociale et 44 sont attribués à l'activité d'hébergement pour demandeurs d'asile.

Depuis longtemps, parfois plus de 40 ans, la résidence est la «maison» de migrants âgés. Le premier bâtiment (A) a été construit au début des années 50, il n'y en avait qu'un. Il a été vendu à la Sonacotra en mars 1958 par l'*association d'Entraide Nord-Africaine de Savoie*.

Le premier bâtiment (A) a été réhabilité et mis en service en mars 1993.

Un nouveau bâtiment (B) a été mis en service en janvier 1969. Il a été réhabilité et mis en service en décembre 1993.

- Une Responsable de résidence
- Un Ouvrier de maintenance
- Une Responsable d'insertion sociale présente pour coordonner les interventions du projet sur la résidence et permettre le lien avec les chibanis.

Intermed

Créé en 2009 pour les résidents Adoma, le Réseau Intermed a pour objet de faciliter l'accès aux soins et aux droits des personnes les plus isolées et vulnérables. Des personnes qui, du fait de leur âge ou de problèmes psycho-sociaux et médicaux complexes, souffrent d'isolement et sont en rupture de soins.

- Une infirmière et une aide-soignante d'Intermed interviennent auprès des résidents au sein de la résidence. Intermed suit plus particulièrement dix personnes sur ce site, dix personnes présentant des problèmes de santé. La question de leur autonomie se pose de plus en plus et de façon accrue.

«C'est à un cercle vicieux, où l'isolement et l'état de santé entretiennent la précarité – et inversement – que semblent condamnées ces personnes.»



Autour de l'exposition

Les prises de vue



Vernissage de l'exposition le 3 juillet 2018





La cuisine au quotidien



L'animation thé-café

le mardi



Chibanis

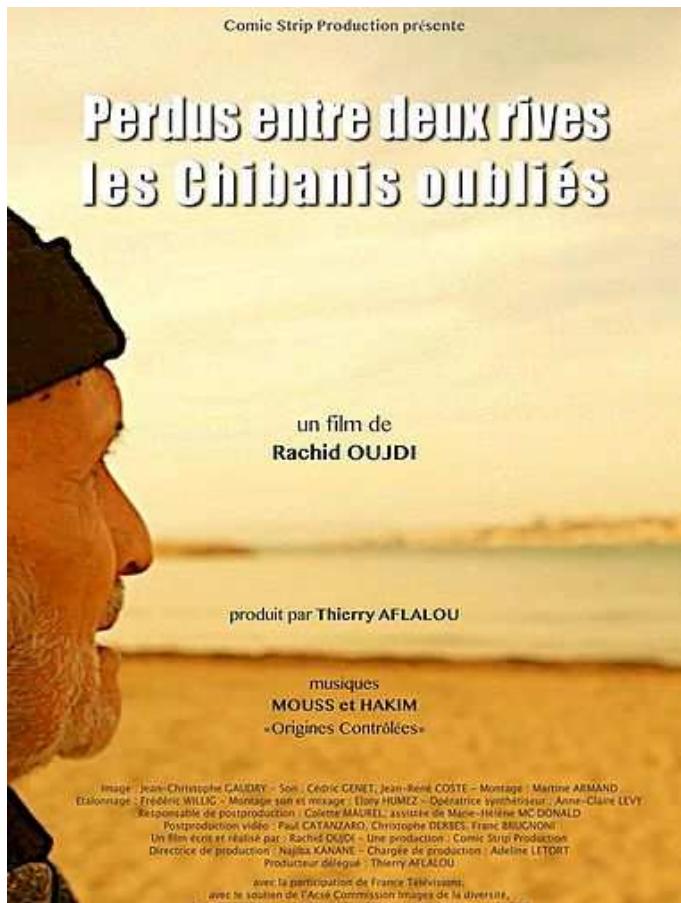
*"Ils vivent quand tout est fini; et meurent sans cérémonie;
ce sont les vieux, nos anciens, ce sont les deux réunis;
ce qui nous laisse démunis;
le soir quand on se réunit, c'est qu'on a oublié la compagnie des Chibanis".*

Extraits de la chanson "Chibanis"
composée par Magyd Cherfi du groupe Zebda

Retrouver le clip <https://www.youtube.com/watch?v=A8R-zYpKfus>

"Perdus entre deux rives, les Chibanis oubliés"

Un film documentaire de Rachid Oujdi (2014 / 52 minutes)



Ils s'appellent Abdallah, Ahmou, Mohamed, Ramdane, Salah, Sebti, Tahar. Ils sont venus d'Algérie, entre 1951 et 1971, seuls, pour travailler en France. Ils prévoient, un jour, de repartir au Pays. Les années se sont écoulées, ils sont maintenant retraités. Ils sont toujours là. Ils ont migré d'une rive à l'autre de la Méditerranée sans mesurer vraiment la rupture que cela allait provoquer. Pas complètement d'ici, plus vraiment de là-bas, après une vie professionnelle décousue, une vie familiale déchirée, ils viennent finir leurs vieux jours à Marseille, seuls. D'ici, le pays natal n'est pas loin, la nostalgie disparaît peu à peu.

A travers leurs témoignages, on comprend pourquoi « le retour au Bled » n'a pas pu se faire comme ils l'avaient, initialement, prévu. Filmés avec douceur et tendresse, ces Chibanis sont à la fois lumineux et beaux, drôles et attachants.

Voir le documentaire <https://www.youtube.com/watch?v=-vydzlckx2c>

Chibanis

Chibanis de la porte d'Aix, de Guillotière ou de Barbès,
Petites chambres des ADOMA, grand café des dominos,
Ils ont bon dos les Chibanis !

Maraîcher de l'industrie, intérim de la croissance,
Escadron de la main d'œuvre, basané hors syndicat,
Banané à la retraite les Chibanis !

Costard croisé chez l'Abbé Pierre,
Système D des receleurs, couturier de la bohème, joueur hippique des PMU,
Un air hippie les Chibanis !

Texte de **Brinche-Joflay Charmel MAHOUKA**, réfugié-poète qui a cohabité une année avec les Chibanis, hébergé dans le CADA de la Résidence des Landiers.

Extrait du recueil Asile en poésie Editeur [s.n.] disponible dans les bibliothèques de Chambéry

007

Les résidences ADOMA sont toutes numérotées dans l'ordre de leur création. Celle des Landiers a le numéro 007 soit une des toutes premières de France.

Le 1er bâtiment a été construit au début des années 50, il n'y en avait qu'un. Il a été vendu à la « sonacotra » en Mars 1958 par l'association d'Entraide Nord-Africaine de Savoie. Ce 1er bâtiment a été réhabilité et mis en service en mars 1993.

Un nouveau bâtiment a été mis en service en janvier 1969. Il a été réhabilité et mis en service en décembre 1993.

L'histoire d'ADOMA :

1956 : la création

Adoma a été créée en 1956 sous le nom de Sonacotral (SOCIÉTÉ NATIONALE DE CONSTRUCTION POUR LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS) par les pouvoirs publics afin de résorber les bidonvilles et d'accueillir les travailleurs algériens dans un contexte de grave pénurie de logements sociaux.

1957-1963 : les premières années

Au début des années 1950, la France, alors en pleine reconstruction, se trouve confrontée à une grave crise du logement dont la cause est double : un exode rural important et l'arrivée massive de travailleurs venus du Maghreb.

Des bidonvilles apparaissent à la périphérie des villes. Dans le contexte de croissance économique des Trente glorieuses, cette situation d'insalubrité et de misère est insupportable. L'État entreprend alors un ambitieux programme de construction de cités familiales et de foyers-hôtels.

La Sonacotral (aujourd'hui rebaptisée Adoma), est créée pour résorber les bidonvilles et reloger dans des conditions décentes les travailleurs algériens. **En 1963**, après l'accession à l'indépendance de l'Algérie, l'entreprise ouvre ses logements à tous les travailleurs immigrés, quelle que soit leur origine et devient Sonacotra.

Au cours des années, ses missions évoluent. Aujourd'hui, acteur majeur de l'insertion par le logement, Adoma est présente, aux côtés de l'État et des collectivités locales, dans 55 départements.

Retrouvez l'histoire d'ADOMA

<https://www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/L-entreprise/Qui-sommes-nous-/p-82-Notre-histoire.htm>

Les politiques d'immigration

L'ONI Office national d'immigration : fer de lance de la politique économique française des Trente Glorieuses (années 1960)

Les années 1960 enclenchent une période nouvelle pour la politique d'immigration française, entre ouverture européenne, décolonisation et croissance des Trente Glorieuses. C'est l'**Europe** qui intéresse d'abord l'ONI, et en particulier l'Espagne ; un accord officiel est signé dès 1956. Il faut ensuite attendre 1964 pour que s'organise la mission de l'ONI à Lisbonne, ouvrant le grand chapitre de l'immigration portugaise en France, malgré les réticences constantes du régime salazariste. La Yougoslavie, le Maroc, la Tunisie et la Turquie accueillent aussi bientôt une mission de l'ONI, chargée de **recruter** les travailleurs étrangers et de les **sélectionner** en réalisant de nombreux tests évaluant leurs aptitudes physiques et intellectuelles, allant des examens les plus complexes à la simple sélection sur la motivation, selon le type d'emploi visé. Enfin, la **visite médicale** est la dernière étape essentielle au recrutement des travailleurs étrangers. Des centres de contrôle sanitaire sont même créés pour recruter la main-d'œuvre issue des pays décolonisés, notamment les Algériens après 1962.

Une fois les travailleurs sélectionnés, ceux-ci reçoivent en retour des **garanties de l'État français** : un emploi immédiat, encadré par le droit du travail, et un logement. C'est l'ONI qui se charge du voyage de leur pays d'origine aux centres régionaux français, ainsi que de leur accueil en France, avec leurs familles. Les travailleurs peuvent contacter une assistante sociale, reçoivent des brochures d'information dans leur langue et bénéficient de la gratuité des transports.

La suite sur le site de l'OFII Office Français de l'Immigration et de l'Intégration, actuel successeur de l'ONI

<http://www.ofii.fr/qui-sommes-nous/notre-histoire>

Hommage

Abdelkader Sana.

Décédé pendant la réalisation de l'exposition



contact@addcaes.org